



## AUDIOCONFERENCE DEPARTEMENTALE DU 29 AVRIL 2020

### Situation à la DDFiP de Savoie :

En Savoie, on observe une baisse des hospitalisations (75), 311 retours à domicile, une baisse des malades en réanimation, et une stabilité du nombre de décès (41, chiffre qui n'a pas bougé depuis deux jours). Le département est relativement épargné par le virus.

Dans le département en date du mardi 28 avril , il y avait :

- 3 arrêt maladie pour COVID 19 dont un cas d'une collègue arrêtée depuis mi-mars, mais dont la situation n'est pas trop alarmante.
- Agents en présentiel : 240 soit 34%
- Agents à domicile : 222, dont 55 pour garde d'enfants, soit 41%
- Agents en télétravail (nomades etc.) : 129 soit 18%
- Autres situations (congé longues maladies, maternité, temps partiel) : 7%

### Actualités GRH :

La commande de masques (1.800) ne sera pas disponible pour le personnel, visiblement manquement du transporteur...

Heureusement le CHSCT a commandé et payés des masques non lavables soit 45.000 (2/3 DDFiP 73 et 1/3 Douanes) pour le personnel, ce qui permettra de faire la jonction entre les commandes de la DG et le besoin local.

Les autres matériels : la direction attend 12 ordinateurs portables, la DG n'a pas reçu l'intégralité de sa commande. Ce ne seront que 2 ordinateurs portables qui seront livrés pour la Savoie. La DDFiP a encore du gel hydroalcoolique en stock.

Concernant la commande de vitres en plexiglas, elles seront livrées dans le courant du mois de mai ; l'idée est de couvrir les besoins de l'ensemble des services. A noter qu'il faut laver les vitres à l'eau savonneuse, sinon opacification de la vitre....

La section **FO DGFIP 73** espère que les consignes seront données aux entreprises de nettoyage au plus vite !!!

### Campagne IR :

La campagne IR continue en mode très dynamique, et ce dans un contexte difficile pour les agents présents dans les SIP, ainsi que les télétravailleurs qui traitent les appels et le traitement de e-contacts, il faut le souligner dans un contexte difficile.

**Merci à tous les agents exemplaires présents qui continuent à assurer leurs tâches diverses et variées.**

### Secteur Public Local :

La contribution de l'Association des Maires de France a provoqué la colère des comptables de la DGFIP qui se font publiquement prendre à partie sur les délais de paiement des dépenses. La section **FO DGFIP 73** a interpellé le Directeur afin de savoir si au niveau savoyard des observations lui avaient été transmises... NEANT !!

Infos **FO DGFIP 73** :

La prime de présence annoncée pour le secteur privé s'appliquera-t-elle au public ?

L'élaboration du dispositif interministériel fera l'objet d'un décret, qui est en cours d'élaboration. Il permettra le versement d'une prime exceptionnelle défiscalisée et désocialisée afin de récompenser la forte implication des agents mobilisés dans le cadre du plan de continuité d'activité, se traduisant par un surcroît significatif de travail, en **présentiel ou télétravail**.

Le montant de cette prime sera modulé par tiers (330 euros/ 660 euros/ 1000 euros) en fonction de la surcharge d'activité intervenue durant la période d'urgence.

Situation des agents en PCA :

Comment les agents sont-ils informés du fait qu'ils sont nécessaires à la mise en œuvre des missions essentielles de la Direction ?

**Le PCA doit préciser les missions essentielles qui doivent être exercées pendant la crise sanitaire. Les agents concernés doivent en être informés.**

**La section **FO DGFIP 73** à votre écoute au quotidien !!!**

Meilleurs Sentiments Syndicalistes,

La section **FO DGFIP 73**